

**Christian BAPTISTE**

**Élie CALIFER**

**Max MATHIASIN**

**Olivier SERVA**

Députés de la Guadeloupe

**Madame Charlotte PARMENTIER-LECOQ**  
Présidente de la commission des affaires  
sociales

Assemblée nationale

[charlotte.lecocq@assemblee-nationale.fr](mailto:charlotte.lecocq@assemblee-nationale.fr)

**COPIE**

Paris, le 17 novembre 2023

N/Réf. : LSS/11/2023/195

Objet : Demande d'une mission d'information sur le RSI

Madame la Présidente, chère Collègue,

Nous avons l'honneur de vous alerter sur la suppression du RSI et sur son logiciel SNV2 dont les dysfonctionnements ont entraîné de graves conséquences pour les entreprises, en particulier dans les Outre-mer, conséquences qui perdurent toujours aujourd'hui.

Au cours de la précédente législature, votre prédécesseuse avait indiqué que le bureau de la commission des affaires sociales était disposé à organiser des auditions sur ce sujet.

Une avancée a été obtenue lors des débats sur PLFSS pour 2024 avec l'adoption de l'article 10 decies (nouveau) qui prévoit un rapport afin d'évaluer les difficultés rencontrées par les travailleurs indépendants pour rembourser leurs dettes auprès de l'ancien régime sociale des indépendants.

Toutefois, il convient de noter qu'en réalité les indépendants ont été victimes d'un logiciel dysfonctionnel, jamais réparé, qui a entraîné de graves problèmes de cotisations, la diminution ou la disparition de pensions de retraites, et les conséquences dramatiques que l'on déplore chaque année avec une moyenne de 187 suicides chez les commerçants et les artisans, selon nos informations.

C'est la raison pour laquelle il nous semble qu'une mission d'information serait plus appropriée pour faire enfin la lumière sur les désastres du RSI depuis 17 ans (2006-2023), le système ayant été maintenu après la transition de 2018-2020, seul le mot « régime » ayant disparu au profit du mot « sécurité ».

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre demande de mission d'information sur le RSI et les conséquences des dysfonctionnements de son logiciel SNV2, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, chère Collègue, l'expression de notre sincère considération.



Christian BAPTISTE



Élie CALIFER



Max MATHIASIN



Olivier SERVA